



**Mairie de
PACY-SUR-EURE**

LE MAIRE DE PACY SUR EURE
aux riverains

rues de Pacel, Breuilpont, Ivry la Bataille
rue du Champ de Foire

Transmission : dépôt dans la boîte aux lettres sous pli cacheté

LETTRÉ D'INFORMATION AUX RIVERAINS

Chère Madame, Cher Monsieur,

En continuité de la première phase de réfection de la rue de Pacel, la municipalité va achever le réaménagement de la deuxième partie de cette rue, ainsi que les rues de Breuilpont, Ivry la Bataille, et rue du Champ de Foire suite à la reconstruction du centre d'incendie et de secours. L'entreprise Travaux Publics de Normandie a été retenue pour exécuter les prestations, le bureau INGENIERIE 27, maître d'œuvre, quant à lui assure la maîtrise d'œuvre.

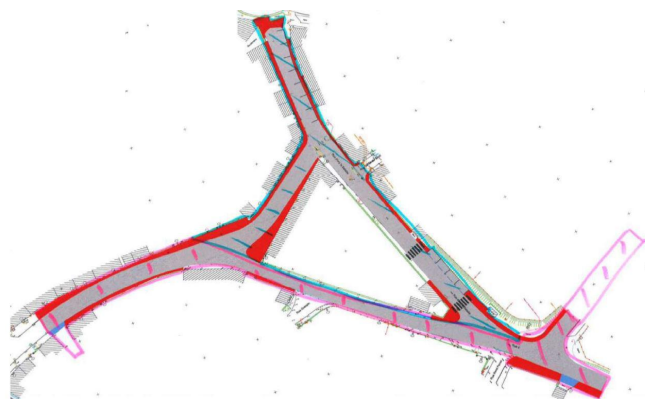
Le début des travaux est prévu à partir du lundi 14 novembre, pour une durée prévisionnelle, sauf intempéries fixée à un mois.

Les travaux consistent en la réfection du revêtement des trottoirs et chaussée avec quelques adaptations mineures, et la création d'une aire de stationnement rue d'Ivry la Bataille côté transformateur électrique.

Le déroulement est prévu en deux phases distinctes selon le plan ci-dessous :

1^{ère} phase : rue d'Ivry la Bataille, rue de Pacel (section entre rue d'Ivry et rue de Beuilpont),

2^{ème} phase : rue de Pacel, rue de Breuilpont, rue du Champ de Foire

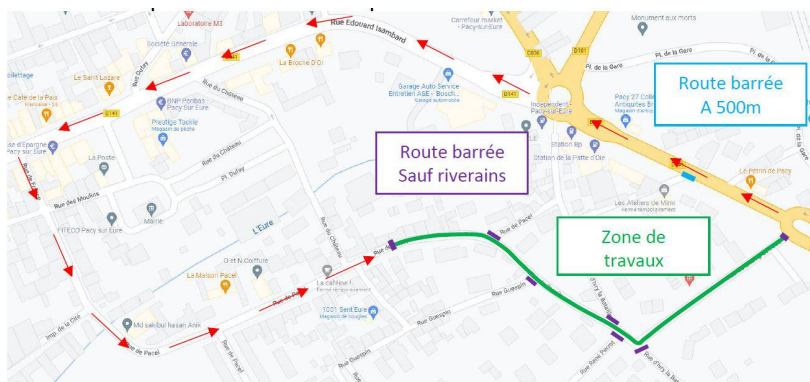


Durant les travaux, la circulation et le stationnement seront interdits. Seuls les accès aux habitations resteront possibles à l'aide de plaques de passage balisées pour sécuriser la zone d'intervention. La collecte des déchets est inchangée, l'entreprise TPN prendra les mesures nécessaires pour le passage du camion benne. La circulation est prévue selon les deux phases d'avancement précitées (plans de principe ci-dessous) :

1^{ère} phase : rue d'Ivry la Bataille, rue de Pacel (section entre rue d'Ivry et rue de Beuilpont),



2^{ème} phase : rue de Pacel, rue de Breuilpont, rue du Champ de Foire



Rappel de quelques conseils pour vos déplacements et votre sécurité :

- assurez-vous que votre véhicule personnel ne soit pas bloqué dans votre garage ou votre cour, ou stationné dans l'emprise du chantier,
- respectez les règles de circulation durant les travaux,
- soyez vigilants pour vos déplacements à pied à proximité des engins de chantier
- en dehors des heures de travail, les zones à risques seront balisées en fonction de l'avancement des travaux.

A toute fin utile, je vous indique ci-après le nom des interlocuteurs en charge du suivi et de la coordination de ces travaux, auxquels j'ai demandé d'être attentifs à l'organisation et à la sécurité du chantier :

le Maire délégué de Pacy sur Eure : Christian Le Denmat, en charge des travaux et de l'urbanisme permanence mairie : le jeudi 18 h 00 à 19 h 00 – email : [mairie@pacy27](mailto:mairie@pacy27.fr)

le Maître d'œuvre : INGENIERIE 27 - tél. 02 32 54 79 90

le Référent du chantier - entreprise TPN : M. Laurent DUBOIS – tél. 06 75 63 11 95

Je reste à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires, et profite de cette note d'information pour m'excuser, chère Madame, chère Monsieur, des gênes occasionnées par ces travaux.

Le Maire de Pacy sur Eure,

Yves LELOUTRE